# RÉNOPASS INTER

SOUS-ENDUIT MINCE
D'INTERPOSITION
ET DE RÉNOVATION

## RÉNOVATION SUR ANCIENNES PEINTURES, RPE ET ENDUITS

- **Application facile : manuelle ou machine**
- **Fibré**
- **Sans décapage ni tramage obligatoires**
- **Large choix de finitions possibles**
- **Délai avant finition : 12 h**

**SOLUTION CHANTIER À DÉCOUVRIR P. 120-121**

Mur extérieur | Projection | Application manuelle | FIBRÉ

ÉMISSIONS DANS L'AIR INTÉRIEUR A+ (A+ A B C)

## INFORMATIONS PRODUIT

**Consommation**
1,5 kg/m² et par mm d'épaisseur.
- Support lisse : 4,5 à 7,5 kg/m² pour 3 à 5 mm.
- Support rugueux : 7,5 à 10,5 kg/m² pour 5 à 7 mm.

**Conservation**
Se conserve 1 an dans son emballage d'origine fermé, sans contact avec le sol, dans un local sec, tempéré et faiblement ventilé.

**Conditionnement**
Sac de 25 kg - Palette de 48 sacs

## CARACTÉRISTIQUES ET PERFORMANCES

**Aspect :** poudre grise
**Composition :** charges minérales sélectionnées, ciment, chaux, adjuvants, hydrofuges de masse et fibres
**pH du produit gâché :** 12

| PERFORMANCES MESURÉES À +20°C | |
|---|---|
| **Adhérence sur béton** | ≥ 0,25 MPa |

## DOMAINE D'EMPLOI

**Destination**
- Enduit fibré d'interposition et de dressement pour la rénovation :
  - d'anciennes peintures, d'anciens enduits décoratifs organiques, d'anciens enduits hydrauliques
  - d'anciens revêtements durs grès cérame et pâte de verre de petites dimensions (dimensions maximales 2 x 2 cm et 5 x 5 cm)
- Rénovation des parements extérieurs de maisons individuelles constitués de panneaux minces en béton.
- Solution de reprise d'anciennes ITE (nous consulter).

Édition 2025-2026

### Finitions
- **Enduits monocouches semi-allégés OC1 et OC2**
  **MONOPASS GF/GM**
  **MONOCAL GF/GM**
  **MONOCAL BLANC POLAIRE**
  **ENDUNI**
- **Enduits de parement minéral à la chaux**
  **RHÉAJET**
  **RÉNOPASS CHAUX GF/GM**
- **Revêtements plastiques ou minéraux épais**
  **CRÉPILOR T, TM, GT** ou **GF**
  **CRÉPILANE PLUS T, TM** ou **GF**
  **LITHOCOLOR T** ou **F**
- **CRÉPILANE PLUS MODELABLE** appliqué sur
  **CRÉPILANE PLUS T** ou **TM** ou sur enduit décoratif organique
- **Peintures**
  **FLEXODERM**
  **ESPINT**

### Supports admis
- Maçonneries enduites, revêtues d'une ancienne peinture, d'un ancien RPE, RME ou de pâte de verre et grès cérame (dimensions maximales 2 x 2 cm ou 5 x 5 cm).
- Maisons individuelles constituées de plaques minces en béton revêtues d'un ancien revêtement de finition organique ou hydraulique.
- Maçonneries imperméabilisées avec un enduit hydraulique.
- Mur en béton banché conforme à la norme NF P 18-210 / DTU 23-1.

### Supports exclus
- Systèmes d'isolation thermique par l'extérieur (ITE).
- Supports recouverts de revêtements souples de type I1, I2, I3, ou I4.
- Tous revêtements souples.
- Supports nécessitant l'application d'un procédé d'imperméabilisation.
- Supports traités avec un hydrofuge de surface.
- Supports recouverts de peintures brillantes, glycéro, souples.
- Supports recouverts d'un RME silicate.
- Supports recouverts d'un enduit plâtre ("pur plâtre" ou en mélange avec de la chaux).
- Support horizontal ou incliné à moins de 45° de l'horizontal.
- Parties enterrées.

## MISE EN ŒUVRE

### Conditions d'application
- Température d'application : +5°C à +30°C
- Ne pas appliquer sur support gelé ou s'il y a risque de gel dans les heures qui suivent l'application.

### Précautions d'utilisation
Dans le but de protéger votre santé et l'environnement, et pour une utilisation de ce produit en toute sécurité, respectez les conseils de prudence qui sont étiquetés sur l'emballage.
Vous trouverez les consignes de sécurité de ce produit dans la Fiche de Données de Sécurité (FDS) disponible sur quickfds.com.

### Préparation des supports
Dans tous les cas, des tests de reconnaissance du revêtement en place doivent impérativement être menés au préalable.
Cette étude préalable a pour objet de valider ou non l'application de **RÉNOPASS INTER** sans décapage ou sans décroutage de l'existant.
Si les surfaces à traiter sont supérieures à 500 m², l'étude préalable doit être menée par un tiers (maître d'œuvre spécialisé ou bureau de contrôle).

- **En cas de revêtement incompatible suite aux tests :**
  Éliminer l'ensemble du revêtement en place.
- **En cas de revêtement compatible suite aux tests :**
  Nettoyer l'ensemble de la surface du revêtement à l'aide d'un nettoyeur à haute pression avec buse rotative.
- **En cas de revêtement porteur de pollutions végétales (type mousses, algues, champignons...) :**
  Traiter les parements avec une solution anticryptogamique.

De manière générale, les supports devront être sains, secs, propres et exempts de toutes substances mal adhérentes ou pouvant nuire à l'adhérence.

- **Dispositions générales :**
  Toute tranche supérieure du système d'enduit devra être protégée par des accessoires adaptés (bavettes, couvertines).
  Toute jonction de l'enduit avec des matériaux de nature différente devra être traitée avec la **BANDE DE DÉSOLIDARISATION**.

### Préparation du produit
Gâcher à l'aide d'un malaxeur électrique à vitesse lente ou dans une machine à gâchage discontinu.
- Taux de gâchage : **5,2 à 6,2 L** d'eau par sac de 25 kg.
- Durée de gâchage : 5 min.

### Application

| DÉLAIS DE MISE EN ŒUVRE À +20°C | |
|---|---|
| **Durée d'utilisation du mélange** | 1 h environ |
| **Délai entre passes** | 16 h minimum |
| **Délai avant finition** | 12 h minimum |

| ÉTAT DU SUPPORT | APPLICATION DE RÉNOPASS INTER |
|---|---|
| **Support sain - Lisse** | 2 à 3 mm maxi en 1 passe, 5 mm ponctuellement |
| **Support sain - Rugueux** | 5 à 7 mm en 2 passes |
| **Support avec zones de réparation ponctuelles*** | 1ère passe en marouflant la trame **TISSU DE VERRE** au droit des zones de réparation avec un peigne U6<br>2ème passe lissée ou crantée au peigne V3 selon finition |

* En cas de fissurations ponctuelles, marouflerune trame en fibre de verre au droit des zones à réparer. Ce pontage devra dépasser de minimum 10 cm de part et d'autre de la zone traitée.
Si les fissurations sont rapprochées, traiter l'intégralité de la façade avec **TISSU DE VERRE.**

### Finitions

| | ASPECT DE RÉNOPASS INTER AVANT FINITION |
|---|---|
| **Enduits monocouches OC1 semi-allégés**<br>**Enduit hydraulique de parement à la chaux** | Crantée |
| **RPE - RME**<br>**Régulateur de fond optionnel selon la finition** | Lissée |
| **Peintures** | Lissée |

- Nettoyer les outils à l'eau tant que le produit est frais.

### Tableaux des essais
Voir pages suivantes.

# ESSAIS À RÉALISER DANS LE CADRE DE L'ÉTUDE PRÉALABLE

| TYPES DE TEST | DESCRIPTION DES ESSAIS | RÉSULTATS | NATURE DU SUPPORT | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | Maçonnerie enduite avec un enduit hydraulique revêtu par un revêtement organique | Maçonnerie imperméabilisée avec un enduit hydraulique | Béton banché revêtu par un revêtement organique | Maçonnerie enduite, revêtue par un revêtement de finition de type pâte de verre ou grès cérame (dimensions max 2 x 2 cm ou 5 x 5 cm) | Plaque mince en béton revêtue, en finition, par un revêtement organique (maison individuelle) |
| **ESSAI 1** **ASPECT DU REVÊTEMENT PAR EXAMEN VISUEL ET SONDAGE** | Analyse visuelle du revêtement en place. | Le revêtement doit être en bon état (absence de fissure, microfissure, éclat, écaillage). Le revêtement organique en place ne doit présenter aucun caractère de souplesse. | visé | visé | visé | visé (si plus de 10 % de la surface totale est dégradée, prévoir l'élimination totale du revêtement en place) | visé |
| **ESSAI 2** **APPRÉCIATION DE L'ADHÉRENCE DU REVÊTEMENT EN PLACE PAR QUADRILLAGE À SEC (SELON NF EN ISO 2409)** | À l'aide d'un cutter faire des incisions dans le revêtement jusqu'au support : 6 incisions parallèles verticales et 6 incisions parallèles horizontales minimum espacées de 2 x 2 mm pour une peinture ou de 5 x 5 mm pour un enduit décoratif organique. | Résultats considérés bons pour les classes 0, 1 et 2 du tableau ci-contre. | visé | non visé | non visé | non visé | non visé |
| **ESSAI 3** **SENSIBILITÉ À L'EAU DU REVÊTEMENT PAR HUMIDIFICATION À L'ÉPONGE** | Humidification du revêtement par une éponge imbibée d'eau pendant 30 minutes. Oter l'éponge, attendre 10 minutes avant de procéder à l'analyse. | Résulats positifs si aucun gonflement et ramollissement du revêtement ne sont observés. | visé | non visé | non visé | non visé | visé |
| **ESSAI 4** **APPRÉCIATION DE L'ADHÉRENCE DU REVÊTEMENT EN PLACE PAR QUADRILLAGE HUMIDE** | Humidification du revêtement par une éponge imbibée d'eau pendant 30 minutes. Oter l'éponge, attendre 10 minutes avant de procéder à l'essai. À l'aide d'un cutter faire des incisions dans le revêtement jusqu'au support : 6 incisions parallèles verticales et 6 incisions parallèles horizontales minimum espacées de 2 x 2 mm pour une peinture ou de 5 x 5 mm pour un enduit décoratif organique. | Résultats considérés bons pour les classes 0, 1, 2 et 3 du tableau ci-contre. | visé | non visé | non visé | non visé | visé |

# CLASSIFICATION DES RÉSULTATS D'ESSAIS DE QUADRILLAGE (EXTRAIT DE LA NORME NF EN ISO 2409)

| CLASSIFICATION | DESCRIPTION | ASPECT DE LA PARTIE GRILLAGÉE POUR LAQUELLE UN ÉCAILLAGE S'EST PRODUIT (exemple de 6 incisions parallèles) |
|---|---|---|
| 0 | Les bords des incisions sont parfaitement lisses. Aucun des carrés du quadrillage ne s'est détaché. | |
| 1 | Détachement de petites écailles du revêtement aux intersections des incisions. Moins de 5 % de la zone quadrillée est affectée. |  |
| 2 | Le revêtement s'est écaillé le long des bords et/ou aux intersections des incisions. La zone quadrillée est affectée sur plus de 5 % mais sur moins de 15 %. |  |
| 3 | Le revêtement s'est écaillé le long des bords des incisions en partie ou en totalité en larges bandes et/ou s'est écaillé en partie ou en totalité en divers endroits des quadrillages. Une zone quadrillée de plus de 15 % mais de moins de 35 % est affectée. |  |
| 4 | Le revêtement s'est écaillé le long des bords des incisions en larges bandes et/ou quelques carrés se sont détachés en partie ou en totalité. Une zone quadrillée de plus de 35 % mais de moins de 65 % est affectée. |  |
| 5 | Tous les degrés d'écaillage qui ne peuvent pas être classés selon la classification 4. | - |

Édition 2025-2026

Les informations contenues dans la présente fiche technique ont pour but d'informer sur les propriétés actuelles du produit. Elles ne peuvent cependant, en aucun cas, être considérées comme apportant une garantie ni comme engageant notre responsabilité du fait des variations des procédés d'utilisation, d'application et des matériaux employés. Des essais préalables sont vivement conseillés. Lors de l'établissement du présent document, toutes les indications reposent sur les données actuelles du développement technique et sont basées sur notre expérience. Consultez la version plus récente, disponible sur www.vpi.vicat.fr.